

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

10 AVRIL 1871.

Combats acharnés à Neuilly et à Asnières. Les fédérés conservent avec peine leurs positions, et les rapports mensongers du général Dombrowski ne trompent pas les Parisiens. Les wagons blindés commencent leurs opérations.

Hier, jour de Pâques, les gardes nationaux ont arrêté le clergé de Montmartre. L'affiche suivante est apposée à la porte de l'église :

« Attendu que les prêtres sont des bandits et que les églises sont des repaires où ils assassinent moralement les masses en courbant la France sous la griffe des infâmes Bonaparte, Favre et Trochu, le délégué civil ordonne que l'église Saint-Pierre (Montmartre) soit fermée, et décrète l'arrestation des prêtres et des ignorants. »

LE MOUSSU.

Le jour du vendredi-saint, des fédérés, la tête couverte et la pipe à la bouche, ont envahi Notre-Dame. Après avoir procédé à l'inventaire du trésor, ils commençaient à le charger sur des voitures requises à cet effet. M. Lavalette, membre de la Commune, survint, fit rentrer les objets précieux, et apposa les scellés sur les portes de la basilique.

Aujourd'hui, perquisition au Luxembourg, où l'on prétend que deux mille fusils sont cachés. C'est tout simplement un prétexte pour visiter les caves. On ne trouve pas un fusil, mais les fédérés emportent une quantité de bouteilles pleines.

La Commune adopte, par un décret, les veuves et les enfants des citoyens morts pour la défense des droits du peuple.

APPEL AUX CITOYENNES DE PARIS.

« Entendez-vous le tocsin qui sonne et le canon qui gronde ? Citoyennes de Paris, descendantes des femmes de la grande Révolution, debout ! L'heure décisive est arrivée. Il faut que ç'en soit fait du vieux monde ! Il faut vaincre ou mourir ! Si les armes et les baïonnettes sont toutes utilisées par nos frères, il nous restera encore des pierres pour écraser les traitres !... »

Signé : UN GROUPE DE CITOYENNES. »

SONNEZ CLAIRONS !

Oui vraiment, il est venu à Angers !

N'osant pas donner suite à son voyage dans le Midi, où on le menaçait de trognons de choux et de pommes cuites, et ne voulant pas, d'autre part, laisser passer les vacan-

ces sans faire parler de lui, le citoyen Gambetta-Coclès a choisi la bonne ville d'Angers, connue par son conseil municipal rouge, pour venir y débiter un boniment, que tous les saltimbanques de la presse radicale vont reproduire à l'envi l'un de l'autre, — et le tour sera joué !

Ce n'est pas du reste sans une terreur salutaire qu'il s'est aventuré dans ce pays monarchique et chrétien.

Les frères et amis avaient reçu le mot d'ordre. « Pas d'annonce, avait écrit Gambetta ; faites en sorte d'éviter l'agitation, prévenez les rassemblements et le tumulte. »

On a si bien suivi la recommandation, que les trois quarts des frères et amis d'alentour n'ont pas été de la fête.

Et par suite, comme bien vous le pensez, colère et récriminations de toute la bande.

Bref, ils n'ont été là qu'un très-petit nombre, la fine fleur du socialisme local, — buveurs de chopes et démagogues à tous crins, — pour applaudir ce Démosthènes borgne et ce Mirabeau de carrefour.

Ils ont pu échapper ainsi aux pommes cuites et aux trognons de choux, qu'on ne leur eût pas plus épargnés dans l'Ouest que dans le Midi.

Nous aurons à revenir sur cette belle histoire.

E. DE M.

SAUMUR

9 AVRIL.

Un mensonge que les hommes du Quirinal tiennent à accréditer, c'est que la souveraineté pontificale et la souveraineté piémontaise vivent tranquillement l'une à côté de l'autre.

Tous les mois on fait courir le bruit que le Saint-Père songe à reprendre la session

du concile, et de pauvres dupes de s'écrier aussitôt :

« Comment, le pape n'est pas libre ? Mais, voyez, il se prépare à convoquer de nouveau les évêques, preuve qu'il jouit pleinement de son indépendance. »

La vérité (que les catholiques libéraux et tous les amis de l'ajournement des pétitions le sachent bien), c'est que Pie IX est obligé de s'enfermer au Vatican pour échapper aux outrages, c'est qu'il n'y a pas un cardinal qui ose s'aventurer dans les rues de Rome avec les insignes de sa dignité, c'est que les prêtres et les religieux sont partout l'objet des moqueries publiques, quand on ne se livre pas vis-à-vis d'eux aux voies de fait les plus indignes.

Et il en est de même à Bologne, à Florence, à Milan, partout en un mot où le sceptre révolutionnaire de Victor-Emmanuel fait triompher la Révolution, le désordre et le sacrilège.

Pour quelques âmes simples et crédules, tout ce que dit le Président de la République est parole d'évangile ; or, comme aucun nuage ne troublait l'azur de son speech d'adieu, comme aucun zéphyr ne ridait la surface de ce flot limpide qui coule de ses lèvres, les âmes simples en question accueillirent naturellement avec défiance les paroles beaucoup moins rassurantes que plusieurs journaux attribuaient au général Ladmirault, gouverneur de Paris, recevant, au Louvre, les états-majors et les officiers du 4^e corps d'armée et de la division de cavalerie qui viennent de rentrer dans Paris :

Vous allez retrouver des haines farouches, des préjugés odieux, de honteuses provocations. Méprisez les injures, mais soyez impitoyables avec quiconque vous attaquera ; vous avez des armes et vous serez soutenus.

Nous voilà loin de l'Arcadie dépeinte par le Président de la République. Ce ne sont que houlettes dans le discours de M. Thiers ; ce ne sont que chasséspots dans la harangue du gouverneur de Paris.

Lequel des deux trompe la France ?

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

HISTOIRE D'UNE JEUNE FILLE ET D'UN ROSIER.

I

C'était l'an dernier, vers la fin d'avril.

J'avais rêvé soleil, doux rayons, cerisiers en fleurs, et j'avais quitté Paris pour aller m'installer dans une petite maison de Chatou.

Ici, me disais-je, le travail doit être plus agréable et plus facile. Aucun bruit du monde ne m'arrivera plus, aucun orage des passions ne viendra m'atteindre. J'ai de beaux arbres qui m'enverront de la fraîcheur et de l'ombre. A droite sont des prés verdoyants, au milieu desquels la Seine, comme un immense reptile argenté, déroule ses anneaux et serpente. Je n'ai plus besoin de m'éperonner l'esprit pour imaginer le ciel, l'horizon, les bois, la verdure. Autour de moi rien ne me cache la perspective, rien, — excepté toutefois cette autre petite maison, qui s'élève à gauche, et dont la fenêtre plonge assez indiscrètement sur mon balcon.

Une fantaisie curieuse détache tout-à-coup mes regards du site pittoresque que j'admire pour les reporter vers cette fenêtre.

Elle est entr'ouverte.

Deux légers rideaux de mousseline ondulent au souffle du dehors et me laissent voir tantôt une main, tantôt la moitié d'un bras, tantôt une boucle de cheveux. La main va et vient comme celle d'une ouvrière occupée à un travail d'aiguille ; le bras me semble potelé, blanc, mignon ; les cheveux sont châtains, mais le vent et les rideaux ne me permettent pas d'en distinguer davantage.

Heureusement le jour baisse ; on commence à ne plus y voir assez pour coudre, et ma voisine ouvre sa fenêtre.

Je m'en doutais, c'est une jeune fille, une charmante jeune fille, de dix-sept ans à peine, fraîche comme une fleur de mai.

Par un instinct de convenance, je me retire.

Mais, une fois la nuit close, je me replace à mon poste d'observation.

La jeune fille a laissé sa fenêtre ouverte. Je la vois allumer une lampe, se rasseoir et continuer de coudre.

Elle est seule.

Son air calme et doux, l'ardeur qu'elle apporte au travail, le modeste et simple ameublement de sa chambre, tout en elle et autour d'elle respire l'innocence. J'aperçois sur la cheminée une image de

la Vierge, et, dans le fond de sa blanche couchette, se dessine un christ ombragé de deux rameaux de buis béni.

Chère enfant ! puisses-tu ne jamais rencontrer sur ta route les pièges de la séduction !

Tu es bien jeune, pour vivre ainsi dans l'isolement. N'as-tu donc plus ta mère ? Hélas ! non, je le vois. Ces deux couronnes d'immortelles, suspendues au-dessus du crucifix, sont destinées à une tombe. Pauvre orpheline ! Oh ! je voudrais être ton frère pour éloigner les dangers qui te menacent, et que tu ne prévois peut-être pas !

Ma voisine a terminé son ouvrage.

L'heure du repos est venue. Elle s'agenouille devant le christ, fait sa prière du soir ; puis la fenêtre se referme, et la lampe s'éteint.

Dors en paix, jeune fille. Que l'ange gardien de l'innocence veille à ton chevet !

Au lever du soleil, je me retrouve à la place où j'étais le soir précédent. Curiosité ridicule, allez-vous dire, et par trop persévérante.

Oui, la réflexion est juste.

Je me la fais à moi-même, et pourtant je n'ai pas le courage de résister au charme qui m'attire. Je regarde toujours, sans être vu.

La fenêtre de l'ouvrière est ouverte.

On trotte allègrement d'un bout de la chambre

à l'autre, on bat le matelas, on époussette les meubles. J'entends une voix claire essayer de joyeuses roulades, qui se mêlent à la note perçante de l'hirondelle matinale et au chant des pinsons qui s'égosillent sous les tilleuls d'alentour.

Ayant achevé son ménage, ma voisine se coiffe d'un bonnet de tulle garni de rubans bleus, arrange devant une glace les bandeaux de sa chevelure et jette une pelisse sur ses épaules.

Évidemment elle se dispose à sortir. Où peut-elle se rendre si matin ? Le démon de la curiosité me pousse...

Je descends à la hâte.

Déjà la jeune fille est dans la rue.

— Bonjour, mademoiselle Marie ! lui crie une paysanne d'assez mauvaise mine, chargée de l'office de concierge, et balayant le devant de la maison. Vous sortez de bonne heure ?

— Oui, madame Lambert. Je vais chez le jardinier du château. La bruyère du Cap qu'il m'a vendue est déflurée ; je veux acheter autre chose.

— Pauvre cher amour ! Vous êtes bien une vraie fleur vous-même ! Je n'ai jamais eu de locataire aussi mignonne.

La jeune fille rougit et continue son chemin sans répondre.

Les républicains chantent victoire, et le discours de M. Thiers, au départ de la Chambre, les plonge dans la jubilation.

Ecoutez le *Bien public*, organe officiel de M. Thiers.

Donc, s'écrie-t-il, la République a cause gagnée, et la droite, en partant, n'a pas dissimulé sa colère. S'il faut qu'on s'explique, on le fera, et les républicains sont prêts. Il est temps de sortir de l'équivoque; il est temps que l'on ne puisse plus, par une confusion singulière, reprocher au premier citoyen de la République d'avoir trahi sa parole, parce qu'il a fait respecter la République, qu'il l'a rendue calme et prospère, et qu'en un mot il a BIEN GOUVERNÉ.

Oui ces choses-là se disent, ces choses-là s'écrivent en pleine France monarchique, grâce à nos défaillances et à nos lâchetés!

Ils iront si loin qu'on va se jeter un jour ou l'autre dans les bras de l'Empire pour leur échapper encore une fois.

Nous vous l'avons dit, le citoyen Mottu, directeur du *Radical* et conseiller municipal de Paris, le même qui a fait enlever le crucifix des écoles primaires, le même qui s'est montré chaleureux partisan de la Commune, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel à deux ans de prison pour abus de confiance, banqueroute et dividendes fictifs.

Le citoyen Mottu écrit à ses collaborateurs pour les encourager à continuer sans lui à défendre la République. Les collaborateurs en question publient une réponse à leur cher directeur; ils lui prodigent consolations et protestations. On y lit:

La vie politique se compose de luttes, nous le savons. Si elles découragent les indécis, elles fortifient les hommes de conviction.

Ainsi voilà les badauds du radicalisme prévenus. Quand il s'agit d'un rouge, les abus de confiance, la banqueroute, les opérations frauduleuses, sont des « délits politiques? » Le *Radical* en a dit autant pour les assassinats, le pillage, l'incendie, commis par les gens de la Commune. Il n'y aurait donc rien d'extraordinaire à ce qu'il élevât la même prétention pour sauver le prestige de son spéculateur naufragé.

Plus loin, les susdits collaborateurs ajoutent avec un dédain vraiment démocratique des lois de l'honnêteté que la justice a voulu défendre:

Quant à vous, atteint aussi douloureusement que vous pouviez l'être, ayez au moins cette certitude que vos amis ne vous oublieront pas, et qu'ils continueront toujours à s'honorer d'avoir combattu avec vous.

Les républicains sont habitués aux épreuves.

Vous entendez? ils continueront à s'honorer de la société du citoyen Mottu, condamné à deux ans de prison pour abus de confiance, banqueroute et fraudes.

On n'est pas plus naïf, ou plus.... Trouvez l'épithète.

L'Union de l'Ouest est aux abois. Ses malheureux rédacteurs n'osent plus avouer leurs articles, ou les signent d'initiales fantastiques.

Trois de ces articles, remplis d'aigreur

et de phrases irritées contre ceux qui attaquent le catholicisme libéral, ont paru samedi à la suite l'un de l'autre, le premier avec la signature A, le second avec la signature B, et le troisième avec la signature C.

Pauvre journal! Espérons qu'un jour ou l'autre il reviendra aussi à l'A B C en matière de doctrine.

En attendant, les catholiques de France signent des pétitions nouvelles, et ils font bien.

« L'erreur de l'Assemblée du 22 mars, dit l'Union de Paris, a été d'imaginer que les catholiques lui demandaient une manifestation menaçante, une sorte de cri de guerre contre l'Italie; cette erreur a eu des conséquences qu'il sera difficile de réparer; la foi publique en a été troublée et le sentiment national en a été blessé pour longtemps. C'est une méprise profonde de vouloir que l'action politique de la France soit tout entière dans la force de ses armes; il s'ensuivrait que l'état de guerre devrait être permanent, et aussi que la victoire devrait toujours être assurée. Que devient dans cette hypothèse la force morale d'une nation qui serait vaincue? Que devient l'ascendant du droit, de la justice et du génie? »

« — Je veux, disait Napoléon en un de ces moments où le sens moral reprenait le dessus sur le matérialisme de la victoire, je veux que le Pape soit traité comme s'il commandait à une armée de cent mille hommes. »

« C'était encore du matérialisme, mais énoncé en termes d'hommage pour la vraie force, pour cette force morale devant laquelle finissent par tomber tous les victorieux. L'Assemblée a montré qu'elle n'avait pas le sentiment de cette force. Qu'est-ce que lui demandaient les catholiques et qu'est-ce qu'ils lui demandent encore? Ce n'était pas un cri de guerre, c'était un cri de plainte, et ce cri eût remué le monde. »

Tout en méditant ces paroles, l'Union de l'Ouest fera bien de méditer également sur la chute déplorable de M. Jean Wallon, ex-théologien de l'Étendard et du Journal des villes et des campagnes, succursale du Français.

M. Jean Wallon faisait là du catholicisme libéral et du gallicanisme à plume que veux-tu.

Il en est résulté que le voilà aujourd'hui président du Comité des VIEUX CATHOLIQUES de Paris.

O misère! N'êtes-vous pas épouvantés de voir que l'on passe chez vous pour arriver à la révolte absolue contre l'Église et contre son chef?

Nous donnons, sous toutes réserves, dit le *Courrier de France*, la nouvelle suivante qui circule à Londres depuis quelques jours et d'après laquelle les prétentions exagérées du cabinet de Washington cacheraient une alliance secrète entre les Etats-Unis, la Russie et la Prusse, dont le but serait la solu-

tion de la question d'Orient. D'après les mêmes bruits, l'empereur Guillaume n'aurait forcé le prince Charles de Roumanie à abandonner ses Etats que pour faciliter l'exécution de ce plan.

Il paraît, dit le même journal, que Rochefort ne sera pas seul en Nouvelle-Calédonie. Parmi les passagers, ou plutôt les passagers d'un steamer qui quitte demain Liverpool, se trouve une dame anglaise que nous ne pouvons naturellement nommer, et qui rejoindra le condamné à la presqu'île Ducos.

Cette dame, ancienne amie de Rochefort, a gardé le culte du souvenir, et lui a fait offrir de partir aussi, ce que Rochefort a accepté avec reconnaissance.

Nous donnons sous réserves cette nouvelle, que nous communiquons à une personne à même d'être parfaitement informée.

CAUSES DE NOTRE DÉCADENCE.

Nous ne sommes pas suspects. Si nous étions juge et partie, on pourrait nous récuser; nous n'entendons être qu'un témoin cité à la requête de la réalité. Entre la France catholique et la France athée, qu'on prononce: de quel côté est la dignité, l'abnégation, l'héroïsme?

Qu'est-ce qui s'est montré le plus glorieusement dans cette guerre sainte pour les uns et profane pour les autres? N'est-ce pas l'élément royaliste et catholique? Qui s'est le plus distingué par le dévouement filial envers la patrie? N'est-ce pas cette jeunesse qui portait à côté du drapeau français la bannière de la Vierge? Quel spectacle offrait-elle pendant que la démagogie, qui devait plus tard flétrir du nom de *Capitulards* ces preux qui se battaient à sa place, préludait au crime par l'orgie chronique?

On n'a pas oublié les zouaves pontificaux, les volontaires de l'Ouest venant entendre la messe dans la cathédrale d'Orléans avant d'aller se faire tuer. Leur chef levait l'épée en l'air en criant: Dieu et patrie! Ils s'agenouillaient comme sous l'âge d'or de la piété française. Pendant ce temps, à Paris, les bataillons qui devaient plus tard fusiller les prêtres étaient cités à l'ordre du jour pour leur émotion devant l'ennemi, et revenaient cuver le vin blanc sous l'œil de leurs cantinières, en s'écriant: Nous sommes trahis!

Je le demande aux gens qui ont encore un reste de bonne foi, de quel côté était l'abrutissement.

Supposez une France toute catholique au lieu d'une nation divisée en croyants et en sceptiques, quelle différence dans l'élan universel, dans la résistance nationale!

Elle répondit à ma politesse par un salut, se dirigea vers la nef et s'agenouilla au milieu des fidèles.

Il me semble voir encore ses longs cils rabattus, ses petites mains jointes, sa taille légèrement inclinée, et ses lèvres qui remuaient doucement et parlaient à Dieu dans la prière.

— Peste! dit une voix à mes côtés, voilà une jolie fille! Que diable fait-elle ici à marmoter des patenôtres?

Je reconnus un de ces dandys parisiens, un de ces petits crevés ridicules, que la belle saison chasse de Tortoni ou du Jockey's-Club pour les envoyer à la campagne, et je lui lançai un regard foudroyant qu'il soutint, du reste, le binocle à l'œil, avec une mine railleuse et une parfaite impertinence.

Il pirouetta sur ses talons et disparut.

L'office terminé, je marchais à dix pas derrière Marie, qui regagnait sa chambrette, lorsque je la vis accostée par ce même gandin, dont le binocle, pendant la messe, était braqué sur elle.

Évidemment il l'avait attendue à la porte de l'église.

Paul Aubry.

(La suite à après demain.)

Je la suis à distance.

Au bout de cinq minutes, je la vois franchir la grille du château, propriété fort riche, abandonnée à l'exploitation de quelques subalternes, et presque toujours ouverte aux promeneurs. J'y pénètre sans difficulté à la suite de Marie.

Car je sais à présent qu'elle se nomme Marie, le plus doux nom que puisse porter une femme.

Le jardinier la conduit dans les parterres. Elle se met à courir de fleur en fleur comme une abeille, s'enivre de parfums et se penche avec avidité sur les corolles éblouissantes. Enfin elle s'arrête devant un superbe rosier de Hollande, et j'arrive assez près pour entendre ce dialogue:

— Il doit être bien cher, n'est-ce pas?

— Six francs, tout au juste.

— Ah! miséricorde! je n'y mettrai jamais un pareil prix, murmura la jeune fille.

Elle soupire et jette sur le beau rosier un coup d'œil de regret.

Comme elle a le dos tourné, je m'approche vivement, je glisse une pièce dans la main du marchand de fleurs; puis montrant Marie et portant un doigt sur mes lèvres, j'ai l'air de continuer ma promenade.

L'intelligent fleuriste m'avait compris.

— Voyons, mademoiselle, combien m'en donnez-vous?... Ne craignez pas de me dire ce que vous pensez y mettre.... On s'arrange, que diable!

— L'autre jour, vous m'avez vendu trente sous une bruyère du Cap, répondit timidement la jeune fille; je pensais ne pas payer ce rosier davantage.

— Tiens, c'est juste, vous êtes une pratique. Allons, prenez-le!... Ce sera trente sous comme la bruyère, et Blaise vous le portera.

— Oh! c'est inutile, je ne demeure pas loin du château.

— N'importe, pour une pratique on a des égards. Ici, Blaise, cria le jardinier, apostrophant un petit garçon qui arrosait les plates-bandes. Tu vas porter cela chez mademoiselle. Voyez, on lui met le pot sur la tête, ça le grandit comme un tambour-major.

Le gamin marcha triomphalement devant Marie.

Celle-ci venait de donner trente sous au fleuriste. Elle était radieuse.

Un quart d'heure après, je me penchais à mon balcon, et j'admirais le rosier de Hollande installé sur la fenêtre de l'ouvrière. Je regardais aussi la jeune fille, mais avec beaucoup d'hypocrisie, me détournant quand elle levait les yeux de mon côté, et affichant la plus complète indifférence.

Marie soignait son rosier.

Chaque feuille était passée en revue; on secouait

délicatement la poussière et les insectes. Deux ou trois boutons commençaient à s'ouvrir, on les examinait avec amour; puis on allait chercher de l'eau dans un vase, on humectait la terre avec toute la précaution d'un horticulteur consommé.

C'était charmant.

Oh! tu resteras sage, ma douce colombe! Tes goûts et tes plaisirs sont purs comme le fond de ton âme. Cultive ton rosier, travaille, prie, conserve pieusement le souvenir de ta mère, et le ciel te bénira, sois-en sûre! Un jour, bientôt peut-être, quelque brave artisan te nommera sa femme. Tu seras bonne épouse et bonne mère; tu auras des enfants, de petits anges, que tu élèveras dans l'amour de Dieu, de la patrie et du travail!

Je vis Marie prendre un livre, — un livre de messe, — car c'était un dimanche. Elle respira une dernière fois les douces émanations du rosier et ferma la fenêtre.

Mon habitude est de remplir, le dimanche, mes devoirs de chrétien et d'aller à la messe.

Ce jour-là, je l'avoue, je me dirigeai vers l'église avec plus d'empressement que de coutume. Je rencontrai naturellement sur mon chemin la jeune ouvrière, et je la précédaï de quelques pas. Lorsque nous fûmes à la porte de l'église, je cédaï à la tentation de me retourner pour lui offrir de l'eau bénite.

méliorer leur sort, sans les flatter d'espérances et d'illusions. »

Enfin, dans une lettre datée du 12 juin 1856, nous trouvons le passage suivant, qui est un véritable programme :

« Quant aux associations ouvrières, elles ont pris depuis plusieurs années un développement qui n'a point échappé à mon attention. En se formant dans des idées d'ordre, de moralité, d'assistance mutuelle, en régularisant leur existence sous l'autorité tutélaire des lois, et en évitant, avec les abus du monopole qui, à une autre époque, amenèrent la suppression des anciens corps et métiers, tout ce qui pourrait en faire des instruments de troubles et de révolutions, ces associations constitueront de plus en plus des intérêts collectifs sérieux, qui auront naturellement droit à être représentés et entendus pour pouvoir être efficacement protégés.

» Du reste, les intérêts des ouvriers et toutes les questions qui s'y rapportent ont été, dans tous les temps, mes amis le savent bien, l'un des principaux objets de mes méditations, et vous ne pouvez douter que mes plus vives sympathies ne soient acquises d'avance à tout ce qui tendra à l'amélioration du sort des classes laborieuses. »

Je termine ces citations par la partie finale d'une lettre sur les ouvriers, écrite à la date du 20 avril 1865, regrettant de ne pouvoir pas donner la lettre tout entière, qui est fort remarquable :

« En résumé, dit le prince, droit d'association sous la surveillance de l'État, et avec le concours de cette multitude d'œuvres admirables, fruits précieux des vertus évangéliques, tels sont les principes qui semblent devoir servir efficacement à délier le nœud si compliqué de la question ouvrière.

» Qui ne voit, d'ailleurs, que la constitution volontaire et réglée des corporations libres deviendrait un des éléments les plus puissants de l'ordre et de l'harmonie sociale, et que ces corporations pourraient entrer dans l'organisation de la commune et dans les bases de l'électorat et du suffrage ? Considération qui touche un des points les plus graves de la politique.

» En présence, surtout, des difficultés actuelles, ne semble-t-il pas que, fidèle à toutes les traditions de son passé, la royauté vraiment chrétienne et vraiment française doive faire aujourd'hui, pour l'émancipation et la prospérité morale et matérielle des classes ouvrières, ce qu'elle a fait en d'autres temps pour l'affranchissement des communes ? N'est-ce pas à elle qu'il appartient d'appeler le peuple du travail à jouir de la liberté et de la paix, sous la garantie nécessaire de l'autorité, sous la tutelle spontanée du dévouement et sous les auspices de la charité chrétienne ? »

Voilà pourtant l'homme que les émissaires de la canaille communarde insultaient en Belgique, à la grande confusion des Anversois !

Dévoûé à tous les intérêts populaires comme la plupart des Bourbons, Henri V a étudié à bonne école l'économie politique, je veux dire à l'école évangélique. Il a puisé à ce critérium infailible des principes qui ne trompent jamais. Ces principes ont fécondé dans son cœur cette tendresse ineffable pour les classes ouvrières, cette bonté paternelle pour les athlètes du travail qui constituent un des caractères les plus saillants de la personnalité du prince.

Ici nous ne craignons d'être démenti par personne.

Quiconque a eu l'honneur de l'approcher

et de l'entretenir, ou d'entrer en correspondance directe ou indirecte avec le prince, est frappé de la bonté simple et digne que reflète sa personne et ses discours. Dans un siècle égoïste comme le nôtre, l'absence de personnalisme frappe tous ceux qui l'abordent et enchante tous ceux qui le quittent. Ses adversaires, — car il n'a pas d'ennemis, — parlent d'étiquette féodale ! mais rien n'est plus simple, moins féodal, plus paternel que son attitude.

Si j'osais m'exprimer ainsi, je dirais que si la France le rappelle, il sera en quelque sorte le chef de la démocratie chrétienne, sorte de gouvernement qui n'exclut pas le régime monarchique, mais qui rapproche par l'amour le prince du sujet ; car si le roi gouverne avec bienveillance et justice, le sujet obéit avec entrain. C'est là l'idéal de la monarchie chrétienne.

Prions Dieu de nous faire jouir promptement d'un pareil régime !...

GABRIEL DE CHAULNES.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Devront siéger en qualité de jurés pour l'arrondissement de Saumur, pendant le 2^e trimestre des assises de Maine-et-Loire, qui doivent s'ouvrir à Angers le 6 mai 1872 : MM. Laumonier (Henri), notaire à Saumur ; Nau (Paul), propriétaire à Varennes ; Borien (Victor), boulanger à Villebernier ; Gatceau (Michel), propriétaire à Douces ; de Terves (Victor), propriétaire à la Salle-de-Vihiers ; Granry (Séraphin), propriétaire à Vihiers ; Robert (Jules), propriétaire aux Rosiers.

Un assassinat a été commis au pont de Chaumont-sur-Loire, par un individu âgé d'environ trente ans, portant une blouse bleue, une casquette, un pantalon bleu, et un paquet en sautoir. La victime est, dit-on, la femme d'un cantonnier. D'après nos renseignements, l'assassin se serait emparé d'une somme de 580 francs, d'une chaîne en or et d'une médaille de sauvetage appartenant au mari de cette infortunée.

La justice fait les plus actives recherches pour mettre la main sur ce criminel. Espérons que ses recherches seront bientôt couronnées de succès.

On écrit de Javron à l'Ordre de Mayenne :

L'arrondissement de Mayenne vient de perdre un de ses hommes les plus distingués.

M. Edouard Bergounioux, né à Sées (Orne), ancien auditeur au conseil d'Etat, écrivain de mérite, habitant depuis plus de vingt ans Javron-Chattemoué, vient de mourir à un âge encore peu avancé.

L'agriculture poitevine a remporté de nouveaux succès au concours général d'animaux de boucherie organisé à Bordeaux par les soins de la Société d'agriculture de la Gironde, les 22 et 23 mars.

M. de Briey a obtenu le second prix de bande composée de quatre bœufs auvergnats, et M. Branthôme, également avec des bœufs de la même race, le cinquième prix des races françaises diverses.

De son côté, M. Abel Laprade a obtenu le premier prix pour des moutons south-down-berrichons, et le second prix pour des moutons de même croisement, âgés de 12 mois. (Courrier de la Vienne.)

Dimanche soir, vers 4 heures et demie, quatre jeunes gens de Tours remontaient la

Loire, près Saint-Cyr, sur un petit canot à voile, lorsqu'un coup de vent les fit chavirer.

Deux d'entre eux purent regagner la rive à la nage ; mais les deux autres, Guilbault, Edmond, âgé de 27 ans, entrepreneur de maçonnerie, et Liéron, Charles, âgé de 28 ans, graveur, n'ont plus reparu.

Hier matin le corps de Guilbault a été retrouvé à la Guignière et rapporté dans sa famille. (Union libérale.)

On lit dans le Courrier des Deux-Charentes, de Saintes :

Notre ville vient d'être frappée d'un nouveau désastre financier : M. Martineau, banquier et négociant, a été, sur sa demande, déclaré en état de faillite ouverte, par jugement du tribunal de commerce, en date du 26 mars.

LES DEUX VOIX.

Aux jardins de la présidence
Erraient Thiers et Barthélemy ;
Tous les deux marchaient en cadence ;
Soudain Thiers dit à son ami :
Voici la saison printanière,
Les lilas sont en floraison.
— Président, reprit Saint-Hilaire,
Président, vous avez raison.

Mon Dieu, dit Thiers, rien ne me manque,
Un docteur a guéri mon œil.
J'ai des millions à la Banque,
A l'Académie un fauteuil.
J'ai tous les ordres de la terre,
Le Cordon rouge et la Toison.
— Président, reprit Saint-Hilaire,
Président, vous avez raison.

O Dieu puissant, je vous rends grâce,
Vous ne faites rien à demi,
J'ai le génie et j'ai l'audace,
De plus un véritable ami.
A Cochery je te préfère...
N'interromps pas mon oraison.
— Président, reprit Saint-Hilaire,
Président, vous avez raison.

J'écris l'histoire et fais la guerre,
En politique j'éblouis.
Je vous égale et vous révère,
Grand Louis et baron Louis.
Avec tous deux je puis, j'espère,
Soutenir la comparaison.
— Président, reprit Saint-Hilaire,
Président, vous avez raison.

Les partis craignent ma férule,
Et je conduis, d'un geste adroit,
Ma politique de bascule
Du centre gauche au centre droit.
Si je m'irrite, ma colère
Entre dans ma combinaison.
— Président, reprit Saint-Hilaire,
Président, vous avez raison.

Plus vif que l'oiseau sur la branche,
Je suis jeune comme à vingt ans,
Et si ma chevelure est blanche,
C'est de la neige des printemps.
Je promène ma main légère
Sur les fleurs d'arrière saison.
— Président, reprit Saint-Hilaire,
Président, vous avez raison.

Je vivrai vieux, tu peux m'en croire,
De mourir je n'ai pas le temps,
Je garderai le provisoire
Jusqu'au jour où j'aurai cent ans.
Alors ton âme, ô tête chère !
Ne sera plus dans sa prison.
— Président, reprit Saint-Hilaire,
Président, vous avez raison.

Et j'abdiquerai. Tous en France
Chanteront mes rares vertus.
J'aurai bien mérité, je pense,
Le doux nom de Cincinnatus.
Puis, quand je serai centenaire,
Je rebâtirai ma maison.
— Président, reprit Saint-Hilaire,
Président, vous avez raison.

Sur cette riante espérance,
Se termina cet entretien.
Monsieur Thiers gardait le silence.
Barthélemy ne disait rien.

Mais on put, quand vint la nuit claire,
Entendre la péroration...

— Président, murmurait Hilaire,
Président, vous avez raison.

Arthur DE BOISSIER.

Dépêches

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

9 avril, matin.

Hier, grand gala à l'Elysée, suivi de réception.

Les invités ont été priés poliment de se retirer de bonne heure pour que M. Thiers puisse aller coucher à Versailles (sic).

On annonce l'arrivée prochaine du sultan à Paris. Il apporte au Président de la République les insignes de grand-croix du Médjidié.

M. Thiers a déjà soixante-dix-huit décorations. Il n'en a pas encore assez pour son mérite sans doute ; mais n'importe, ménégez-le, ou vous le ferez succomber sous les croix.

Il est faux que M. de Goulard soit définitivement nommé ministre des finances.

DÉPÊCHE PARTICULIÈRE.

Rome, 7 avril 1872.

M. le comte d'Harcourt, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, part aujourd'hui pour Paris, afin d'assister au conseil général de son département. La comtesse d'Harcourt le suivra plus tard. Elle doit passer la saison d'été hors de Rome. — On assure que le général Médici, qui est actuellement préfet de Palerme et qui sous Garibaldi a pris part à la révolution en Sicile, va être nommé aide-de-camp de Victor-Emmanuel.

Les journaux prétendent que le ministère italien est très-inquiet de la situation du roi Amédée en Espagne.

Variétés.

COUP DE POING

SUR LE NEZ D'UN PRINCE.

Voici une piquante anecdote relative au prince de Galles.

Pendant la maladie, dont il s'est relevé fort heureusement pour l'avenir de la monarchie anglaise, un robuste gars, aux allures moitié paysannes, moitié bourgeoises, n'a pas quitté le château de Sandrigham, et paraissait suivre avec une anxiété visible les progrès ou la décroissance du mal. Quand le mieux se déclara, il fut admis au chevet du prince qui l'accueillit avec les témoignages de la plus vive affection et le garda près de lui jusqu'à complète convalescence.

Cette énigme a beaucoup intrigué les gens de service. En voici le mot. C'est presque une légende.

En 1855, la famille royale d'Angleterre se rendit dans l'île de Wigh. Les enfants royaux se promenaient souvent sur les bords du lac. Un jour, le jeune prince de Galles rencontra un jeune garçon qui ramassait des coquillages et en avait déjà plein son panier.

Le prince, se croyant tout permis, prit plaisir à renverser le panier du jeune garçon. Celui-ci, tout rouge de colère, lui dit :

— Si cela vous arrive encore une fois, vous verrez.

— Eh bien ! répliqua la jeune Altesse, remettez les coquilles dans le panier et vous verrez si je ne les renverse pas une seconde fois !

Le gars remit ses coquilles et tranquillement :

— Touche-les donc, dit-il, si tu l'oses !

Le prince renversa la manne d'un coup de pied, mais il reçut aussitôt sur la figure un maître coup de poing qui lui fit enfler le nez et les lèvres, comme s'il venait de soutenir une lutte au pugilat.

La reine, le voyant en si piteux état, voulut savoir la vérité. Le prince se tut d'abord, puis finit par tout dire.

— Vous n'avez que ce que vous méritez, dit la reine, et si vous n'étiez pas suffisamment puni, je vous infligerais, moi, une punition sévère. Si vous teniez encore une pareille conduite, j'espère qu'on ne vous ménagerait pas davantage.

Puis, s'adressant au jeune garçon, elle lui donna l'ordre d'amener, le lendemain matin, ses parents auprès d'elle. A l'heure indiquée ceux-ci se présentèrent au château, et la reine leur annonça qu'elle se chargeait de l'éducation et de l'avenir de leur enfant.

Elle a tenu parole. Le jeune marinier a grandi près du prince de Galles.

LA PLUME DU BOURREAU.

Pendant tout le temps qu'il resta exécuteur des hautes-œuvres, Heindreich allait régulièrement le premier de chaque mois à l'Hôtel-de-Ville pour émarger ses appointements.

L'employé chargé de ce service ne manquait jamais, non pas de lui donner, mais de lui faire prendre, dans son tiroir, une plume qui ne servait qu'à cet usage : la plume du bourreau !

Un jour, le baron Haussmann eut envie de voir Monsieur de Paris. Il le fit donc prier de vouloir bien passer à son cabinet pour émarger et fournir en même temps quelques explications sur le personnel des aides.

Après un instant d'entretien, M. Haussmann dit à Heindreich de signer.

Ce dernier parut embarrassé. — C'est que... Monsieur le préfet, je n'ai pas... ma plume.

— Qu'à cela ne tienne, fit le baron, je ne suis pas superstitieux ; et il lui présenta la plume dont il se servait d'ordinaire.

Huit jours après, M. Haussmann n'était plus préfet.

UN BAL DE LA MI-CARÊME.

C'était à Saint-Julien-du-Sault (Yonne).

Les jeunes filles se paraient de leur mieux en attendant que l'heure du premier quadrille eût sonné. Dans la maison du garde-barrière, l'une d'elles achevait sa toilette. Pendant qu'elle était occupée à cette tâche si sérieuse pour une jeune fille, un importun s'était présenté ; on avait bien tenté de l'écarter ; mais, sur ses instances, le père Vilvaudet avait fini par lui laisser le passage libre. Alfred Clouet en avait vite profité et s'était hâté de grimper dans la chambre où celle qu'il aimait et devait accompagner au bal donnait la dernière main à ses atours.

Cette faveur était bien permise à un fiancé, et Alfred Clouet venait demander à la demoiselle Vilvaudet qu'elle voulait bien le

considérer comme tel, et faire du bal qui allait se donner un bal d'accordailles. La jeune fille hésitait, — Clouet était si jaloux, sans compter qu'un prétendant plus riche se présentait. — Elle attermyait donc et ne voulait point s'engager, si bien qu'Alfred Clouet, arrivé tout joyeux et tout confiant, finit par s'en aller dévoré de colère et de jalousie.

Huit heures et demie avaient sonné ; déjà les quadrilles commençaient, M^{me} Savinien Vilvaudet et sa fille suivait la voie du chemin de fer et se dirigeaient vers la salle du bal, quand, arrivées au poteau kilométrique voisin de la gare, elles virent Clouet venir à leur rencontre. Il pria la jeune fille d'accepter son bras et obtint la permission de lui dire un dernier mot, suivant son expression.

Ce mot devait bien être le dernier ; car une demi-heure après, le mécanicien du train 54 heurtait un cadavre dans l'entrevoie du chemin de fer. Ce cadavre, couronné de fleurs, à la robe blanche tachée de sang, était celui de la jeune Vilvaudet. Frappée d'un coup de couteau qui lui avait traversé le cœur, elle était morte sans pousser un cri.

Car la mère n'avait rien entendu, pas un mot, pas une menace, pas un sanglot, pas un râle, et elle était arrivée à la salle du bal seule, et surprise plutôt qu'inquiète, quand déjà la fatale nouvelle était répandue.

Quel était l'assassin ? Alfred Clouet, répétait-on tout d'une voix. Qu'était-il devenu ? On ne sait encore, malgré les recherches minutieuses qui ont été faites.

Tout permet de supposer qu'après avoir, dans un moment de jalousie furieuse, tué celle qu'il aimait, il se serait précipité dans l'Yonne, qui coule à trois ou quatre cents mètres du lieu où le crime a été commis. Ses traces ont été reconnues sur les bords de la rivière ; mais en vain a-t-on fouillé les bas-fonds, jeté des filets, scruté les barrages, Alfred Clouet n'a pas été retrouvé.

Ah ! on se souviendra longtemps du bal de la mi-carême à Saint-Julien-du-Sault !

BRAVES ENFANTS !

On rapporte un fait qui s'est passé à Saverne le jour de la fête anniversaire de la naissance du roi Guillaume et qui mérite une mention particulière.

Le directeur du collège (autrefois le lycée) annonça aux élèves que l'empereur d'Allemagne, à l'occasion de sa fête, leur accordait un jour de congé.

— Sa Majesté, ajouta-t-il, a voulu aussi vous faire distribuer quelques témoignages de son affection.

On fit alors circuler dans les rangs des corbeilles pleines de friandises.

— Au temps où vous étiez Français, mes enfants, ajouta le directeur, jamais un lycée ne reçut du gouvernement pareilles marques de sympathie !... J'espère donc que vous té-

moignerez votre reconnaissance à notre auguste souverain, et je vous invite à vous unir à moi pour crier : Vive l'empereur d'Allemagne !

Les enfants, presque tous Français, jetèrent les présents qui leur avaient été distribués, et leur réponse unanime fut un cri général de *Vive la France !*

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS
CHEMIN DE FER
DE
LILLE A VALENCIENNES

ET SES EXTENSIONS
Longueur totale du réseau : 408 kilomètres.

Emission de 109,000 Obligations de 500 Francs

AU PORTEUR
RAPPORTANT 15 FRANCS D'INTERÊT ANNUEL

Payables par semestre les 1^{er} Février et 1^{er} Août de chaque année

REMBOURSABLES A 500 FRANCS EN 99 ANS
PAR VOIE DE TIRAGE AU SORT.

PRIX D'ÉMISSION
CES OBLIGATIONS SONT ÉMISES A 262 FR. 50

PAYABLES COMME SUIV :

25 francs en souscrivant. Francs. } 62 50

37 fr. 50 c. à la répartition } 62 50

50 » le 1^{er} février 1873, moins les intérêts déduits, 47 50

50 » le 1^{er} août — — — — — 47 15

50 » le 1^{er} février 1874 — — — — — 45 85

50 » le 1^{er} août — — — — — 44 65

262 fr. 50 c. Net à Verser. 247 65

Avec faculté d'escompter, à partir de la répartition, les quatre derniers termes, à raison de 5 0/0 l'an.

Les coupons d'intérêts et les obligations sorties au tirage sont payables à Lille et à Paris.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE A PARIS
AU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

14, RUE BERGÈRE, 14 ;
A LYON, MARSEILLE, NANTES, ROUBAIX
ET BRUXELLES

AUX AGENCES DU COMPTOIR D'ESCOMPTE
Les jeudi 11 avril, vendredi 12 avril, et samedi 13 avril, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

La souscription sera close le samedi à quatre heures.

LES OBLIGATIONS SONT COTÉES A LA BOURSE DE PARIS.

Les certificats provisoires participent aux tirages comme les titres définitifs.

Seront exclues toutefois, les obligations sur

lesquelles les versements n'auront pas été effectués régulièrement.

Si le nombre des obligations souscrites est supérieur à celui du montant total de l'émission, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.

Des titres provisoires au porteur seront délivrés aux souscripteurs, en échange de leurs récépissés de versement, lors de la répartition, du 18 au 20 avril inclusivement.

ON PEUT SOUSCRIRE PAR CORRESPONDANCE.

Les lettres de souscriptions pour la France devront être adressées au Comptoir d'Escompte de Paris ou à ses Agences, et accompagnées du premier versement. (204)

Les souscriptions aux Obligations du Chemin de fer de Lille à Valenciennes sont reçues sans frais, dès ce jour, jusqu'au samedi soir 13 avril.

Dans les bureaux de la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, Banque de crédit et d'émission (anonyme), 57, rue Taibout à Paris, et, dans les départements, à ses succursales.

On verse 25 francs en souscrivant.

Tous coupons et titres sont reçus en paiement au cours moyen du jour.

Marché de Saumur du 6 avril.

Froment (l'h.) 77 k. 25 15	Graine trèfle 50	—
2 ^e qualité. 74 24 20	— luzerne 50	—
Seigle 75 12	Foin (h. bar.) 780	70
Org. 65 10	— Luzerne — 780	60
Avoine h. bar. 50 9	Paille — 780	55
Fèves 75 12	Amandes . . . 50	—
Pois blancs. 80 31	— cassées 50	—
— rouges. 80 31	Cire jaune. 50	180
Graine de lin. 70	Chanvre tillé	—
Colza 65	(52 k. 500) — à	—
Chenevis. . . 50	Chanvre broyé	—
Huile de noix 50 k.	Blanc	— à
— chenevis 50	Demi-couleur . .	— à
— delin. 50	Brun.	— à

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1870.	1 ^{re} qualité 100 à 125
Id.	2 ^e id. 75 à 90
Ordin., envir. de Saumur 1871,	1 ^{re} id. 45 à 55
Id.	2 ^e id. 40 à 50
Saint-Léger et environs 1871,	1 ^{re} id. 45 à 55
Id.	2 ^e id. 40 à 50
Le Puy-N.-D. et environs 1871,	1 ^{re} id. 42 à 48
Id.	2 ^e id. 38 à 44
La Vienne, 1871.	30 à 35
ROUGES (2 hect. 30).	
Souzay et environs 1871.	70 à 80
Champigny, 1871.	1 ^{re} qualité 120 à 150
Id.	2 ^e id. 80 à 100
Varrains, 1871.	70 à 80
Varrains, 1871.	70 à 80
Bourguell, 1871.	1 ^{re} qualité 90 à 100
Id.	2 ^e id. 70 à 80
Restigné 1871.	70 à 80
Chinon, 1871.	1 ^{re} id. 60 à 75
Id.	2 ^e id. 50 à 65

HÉMORRHOÏDES
GUÉRISON PROMPTE, RADICALE
sans danger de répercussion
PAR LES PILULES ET POMMADE DE SCORDIUM
DU
Docteur **A. LEBEL**, 113, rue Lafayette
PARIS. Prix : 3 et 4 fr. Consultations (affranchir).

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 AVRIL 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % j. 1 ^{er} janv. 71.	55 60	»	10	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	915	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	252 50	2	50
4 1/2 % j. 22 sept.	79 25	»	»	Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	630	»	»	Canal de Suez, j. 1 ^{er} janv. 70.	287 50	10	»
4 % j. 22 sept.	70 80	»	»	Crédit Mobilier	215	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juill.	517 50	»	1 25
5 % Emprunt	88 55	15	»	Crédit foncier d'Autriche	»	»	»	Société autrichienne, j. janv. . .	960	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	430	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	450	5	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	215	1	»	Est, j. 1 ^{er} janv.	510	»	»	Orléans	295 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	375	»	1	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	895	10	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	290	»	»
— 1865, 4 %	435	»	1 50	Midi, j. 1 ^{er} janv.	620	5	»	Est	283	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	276 24	»	75	Nord, j. 1 ^{er} janv.	1000	»	»	Nord	302	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	253	»	50	Ouest, j. 1 ^{er} janv.	845	»	»	Ouest	288 50	»	»
— libéré	253 59	1	»	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	»	»	»	Midi	288	»	»
Banque de France, j. juillet.	3733	»	15	Compagnie parisienne du Gaz.	680	3	75	Deux-Charentes	275	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	685	»	5	Société Immobilière, j. janv. . .	35	»	»	Vendée	263	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	500	»	»								
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	845	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — solr, —	
4 — 12 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 30 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — solr, —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, En l'étude de M^e MÉHOUS, notaire, Le mardi 30 avril 1872, à midi précis,

UNE MAISON, située à Saumur, à l'angle de la rue de l'Ermitage et de la ruelle des Récollets, consistant en trois chambres à feu au rez-de-chaussée, trois chambres à feu au premier étage, grenier au-dessus dans lequel est un cabinet, écurie ; ET UN JARDIN, en deux parties séparées ; le tout entouré de murs, d'une contenance de 5 ares 50 centiares ; lieux d'aisances dans ledit ardin. Pour tous renseignements, s'a-

dresser à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. (208)

Etude de M^e SANZAY, notaire à Brézé.

A VENDRE A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties, UN BEAU CLOS DE VIGNE ET TERRE, Appelé le Clos-Gutcheu, Sis à Bizay, commune d'Épieds, D'une contenance totale de 5 hectares 51 ares 22 centiares. Ce clos joint au couchant la route de Saumur à Montcontour.

Le crû est excellent et les terres sont propres aux prairies artificielles.

Il dépend du clos de beaux logements en caves, avec remises, écuries et autres servitudes, et des caves au vin dans lesquelles il existe un pressoir.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M^e SANZAY, notaire. (177)

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (598)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME, de 15 ans environ, ayant déjà travaillé dans un bureau. S'adresser au bureau du journal.

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un clerc.

A LOUER PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

LA SANTÉ PUBLIQUE

Hygiène et Médecine populaires, Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes

CONDITIONS D'ABONNEMENT : Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an. Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.